



BAC PRO ALTERNANCE
EN 3 ANS

COMMERCIALISATION ET SERVICE EN RESTAURATION

NIVEAU 4 CODE RNCP37909 – STATUT : ALTERNANT

Former des professionnels maîtrisant les fondamentaux des prestations dans l'ensemble des concepts de la restauration : techniques de service, de commercialisation et une approche professionnelle de sommellerie et de bar.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'alternant sera capable de réaliser la mise en place de la salle, organiser le service des plats et des boissons, d'accueillir les clients, préparer un argumentaire de vente, rédiger les commandes et veiller à leur exécution, de recenser les besoins d'approvisionnement en participant, par exemple, à la planification des commandes et des livraisons ou au contrôle des stocks, d'adopter une démarche qualité en respectant l'environnement, le développement durable, les règles d'hygiène, de santé et de sécurité.

CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir 15 ans minimum et avoir terminé sa classe de 3e ou avoir 16 ans et plus, participer à un entretien de positionnement, signer un contrat avec une entreprise.

ÉQUIVALENCES

Passerelle possible vers une 2ème année de CAP CS en HCR dès la fin de la seconde. Entrée en 1ère Bac Pro possible pour les titulaires du CAP CS en HCR. Le positionnement effectué par le centre de formation peut donner lieu à un aménagement de la formation, en particulier pour les titulaires d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur ou de bénéfices issus d'une certification passée.

DURÉE & ORGANISATION

Cycle de 3 ans (2 ans si titulaire d'un CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant), de 500 à 675 heures par an de formation au Campus en alternance avec des périodes en entreprise. 1 session par an à partir de septembre.

RYTHME D'ALTERNANCE

Première année : 1 semaine au centre de formation / 2 semaines en entreprise. Deuxième et troisième année : 2 semaines au centre de formation / 2 semaines en entreprise. Cette information est susceptible de varier et n'est fournie qu'à titre indicatif.

DÉBOUCHÉS

Commis de restaurant, chef de rang, maître d'hôtel.

POURSUITE D'ÉTUDES

Mentions complémentaires, brevet professionnel arts du service et commercialisation en restauration, BTS management hôtellerie restauration option A ou C.

CONTENU

Enseignement professionnel : travaux pratiques dans les restaurants et l'hôtel d'application, accompagnement au dossier professionnel, ateliers de techniques professionnelles, technologie de restaurant, sciences appliquées, gestion, informatique, chef d'œuvre.

Enseignement général : français, histoire-géographie, mathématiques, anglais, éducation physique et sportive, LV2 facultative (espagnol ou italien), prévention-santé-environnement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Cours en présentiel (travaux pratiques et cours théoriques), mises en situation professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

Evaluations tout au long de la formation et examens blancs.

MODALITÉS D'OBTENTION

Examen ponctuel terminal à l'issue du cycle de formation. Sessions de rattrapage et de remplacement possibles conformément au règlement d'examen.



LES PLUS

- Mises en situation professionnelle et découverte des différents concepts de restauration de traditionnelle à gastronomique
- 1 hôtel, 1 salle d'œnologie, 1 bar, 7 cuisines, 3 restaurants
- Accompagnement dans la recherche et dans les relations avec les entreprises
- CFA engagé dans la réussite et l'accompagnement
- 3 titres Worldskills France

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Vous souhaitez vous inscrire dans notre établissement, voici les différentes étapes :

1	2	3	4
Dépôt d'un dossier de candidature en ligne	Étude du dossier complet par le centre de formation	Présentation à un entretien de positionnement sur rendez-vous *	Envoi par mail de la décision d'admission par le centre de formation

* Un test de compétences peut vous être demandé pour valider l'entretien

FORMATION ET HANDICAP

Il existe des possibilités d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Contactez les responsables de formation et/ou les référents handicap afin d'étudier les possibilités d'accueil en formation. Les coordonnées sont disponibles sur campus.vaucluse.cci.fr

Le campus est accessible aux personnes à mobilité réduite.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE

Disponible en téléchargement sur notre site internet campus.vaucluse.cci.fr

INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Consultables sur notre site campus.vaucluse.cci.fr

TARIF

En alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) le coût de la formation est entièrement pris en charge par les différents organismes de financement.

CONTRATS ET RÉMUNÉRATION

Les informations sont disponibles sur notre site campus.vaucluse.cci.fr



POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR VOUS INSCRIRE,
CONTACTEZ NOS CONSEILLERS !

AVRIL2024-V6

L'ALTERNANCE EN BREF

Ce dispositif permet d'alterner des périodes en entreprise et en centre de formation.

Je deviens ainsi salarié d'une entreprise tout en bénéficiant d'une formation et je suis rémunéré(e).

J'obtiens une première expérience professionnelle tout en validant un diplôme ou un titre professionnel reconnu.

Il existe différentes formes d'alternance. Un entretien de positionnement me permettra d'être accompagné(e) pour déterminer mon statut et la solution la plus adaptée à mon projet de formation :

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- J'ai de 16 à 29 ans révolus, je peux signer ce contrat de travail.

Le contrat d'apprentissage me concerne également si :

- J'ai 15 ans et j'ai terminé ma classe de troisième
- J'ai plus de 29 ans mais je prépare un diplôme supérieur à celui que j'ai obtenu
- J'ai un statut de travailleur handicapé ou de sportif de haut niveau

La durée du contrat peut varier de 6 mois à trois ans selon le diplôme que je prépare. Avec l'apprentissage, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon ancienneté. Il est compris entre 27 et 100 % du smic mensuel brut selon la réglementation en vigueur.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Je suis âgé de 16 à 25 ans
- Je suis demandeur d'emploi de 26 ans et plus
- Je suis bénéficiaire de minimas sociaux

La durée maximale du contrat est étendue à trois ans, sous conditions. Avec ce contrat de travail, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon niveau de diplôme. La rémunération est comprise entre 55% et 100% du SMIC selon les grilles de rémunération prévue par la branche professionnelle.

AUTRES DISPOSITIFS D'ALTERNANCE LORSQUE JE TRAVAILLE ET QUE JE SOUHAITE ME FORMER

- La PRO A
- CPF-PTP : projet de transition professionnelle
- CPF : compte personnel de formation

AVRIL2024-V6